

et la *Petite Chaux*. Nulle part le *Ranz des Vaches* ne saurait avoir, plus que là, de charme nostalgique.

À l'entrée dans la combe, on se dirigera à droite vers un abri, constitué par une simple toiture supportée par quelques colonnes et destinée à recueillir les eaux de pluie dans une vaste citerne.

Un monticule, un pli de terrain, un second monticule : c'est le Mont Sallaz (alt. 1.475 m.). À vos pieds, une longue forêt de sapins, qui s'allonge de la Dole au Mont Tendre; plus loin, sur ce même gradin du Jura vaudois, cent troupeaux dont les carillons arrivent à l'oreille harmonieusement fondus; au delà de la plaine, cachée par ces premiers plans, le Léman luit le long de la côte savoyarde; et, haut dans le ciel, les Alpes resplendent.

Survient-il un orage? Abrité sous quelque roche ou sous l'auvent du chalet, on assiste à une scène qui n'est pas d'une moins grandiose beauté.

Retour par le chemin d'arrivée ou par les chalets du *Couchant*, des *Pralets*, de la *Grande-Ennaz*, des *Biolles...* et Saint-Cergue.

28. — CRÊT DES DANSES ET CIMETIÈRE DES BOURGUIGNONS. — De *Tout-Vent* (voir promenade précédente), revenir à droite en suivant la ligne des loges dites « les Baragnes ». Après avoir longé le bord du grand cirque du *Creux* (voir promenade 25) on atteint le *Crêt des Danses*.

Les Baragnes ne formaient autrefois qu'un seul pâturage et n'avaient qu'un chalet où l'on transformait en fromage le lait d'un important troupeau. Ce pâturage appartient à M^{me} de Staël, puis à son fils Auguste. En 1828, la veuve de celui-ci fit lotir cette propriété en 27 parcelles qui furent acquises par des propriétaires voisins, des Rousses et de Bois-d'Amont.

On conserve, aux archives du Jura, une lettre où M^{me} de Staël se plaint, au préfet du département, des dégâts causés à son pâturage par les chèvres des Rousses et de Bois-d'Amont.

Le Crêt des Danses doit son nom aux rondes qu'y faisaient, il y a longtemps, les bergers de la Baragne et les bergères du Creux.

Quittant le Crêt des Danses et marchant face aux Alpes, on descend parmi des rocs vers la Combe et le Chalet du *Crouaz*, d'où un sentier conduit en 20 minutes au *Cimetière des Bourguignons*, lieu sauvage offrant à peu près la même vue que le Mont Sallaz.

Le long du sentier, on se sera penché, non sans précaution, sur une longue *lésine* ou baume, dont on ne voit pas le fond. C'est là, en réalité, le *Cimetière*.

Il y a quatre ou cinq siècles, les deux versants de la haute chaîne du Jura étaient couverts d'épaisses forêts. Les défrichements n'avaient pas encore créé les beaux pâturages d'aujourd'hui. Gens du Pays de Vaud, les *pégans* (1), et gens du comté de Bourgogne, les *Bergognons*, se disputaient les maigres herbages des sommets. Combats, incendies, enlèvements d'hommes et de bestiaux, rien ne manquait à cette petite guerre, où alternaient victoires et défaites. Dans une rencontre, les Bergognons avaient eu le dessous et leurs adversaires avaient jeté leurs cadavres dans la sombre *lésine*.

Retour par le *Crouaz*, le *Creux* et le *Gravier* (marche de 5 heures).

COTÉ DOLE

29. — LA BARILLETTE. — À environ 1 kilomètre au delà de la station de la Givrine, aux *Pralies*, prendre, à droite, un chemin, qui, après avoir traversé un bois de sapins, pénètre dans une belle et large clairière enfermée de tous côtés et dominée par une haute croupe rocheuse, la *Roche Verte* (beaux échos). Cette clairière et son chalet s'appellent le *Cuvaloup de Saint-Cergue*. Le chemin passe près du chalet et se termine, provisoirement du moins, à l'entrée d'une combe étroite que l'on suit jusqu'à la rencontre d'une petite fontaine. Tout à côté de cette fontaine,

(1) De *pagus*, pays : contrée occupée par une des anciennes tribus helvètes. On dit encore, du reste, le *pays* de Vaud.

on trouve le sentier, marqué de plaques indicatrices et de *touches* rouges, qui mène de Saint-Cergue à la Dole. On suivra ce sentier, qui monte à travers un bois fortement incliné et conduit dans le vallon du *Vuarne*, profondément encaissé entre les pentes de la *Barillette*, à gauche et celle de *Poêle Chaud* (ou Petite Dole), à droite.

Montant vers le fond du vallon, on atteint une fine arête incurvée en forme de selle, reliant le flanc de « Poêle Chaud » au plateau de la Barillette. Arrivé sur cette ligne, l'œil reste saisi par la vaste enceinte que forme la courbure des puissantes couches calcaires de la Dole. Coupées à pic, ces couches tombent sur le beau pâturage qui se creuse et s'arrondit en cuve à leur pied : le pâturage de la Dole.

Tournant complètement à gauche, on aborde le plateau de la Barillette, large esplanade qui surplombe la plaine du Léman et s'ouvre splendidement sur les glaciers et sur le long cortège des cimes blanches.

30. — LA DOLE PAR LA VALLÉE DES DAPPES. — Suivre la route nationale de Paris-Genève jusqu'au chalet des Dappes, d'où l'on gravira la pente de la Dole par les chalets de *Recullet-dessous* et de *Recullet-dessus* (des Rousses au sommet de la Dole, 2 heures 1/2).

* * *

La vallée des Dappes, par laquelle on vient d'arriver au pied de la Dole, a une histoire assez agitée. Elle fut disputée, dès le XII^e siècle, entre les Bénédictins de Saint-Claude (alors Saint-Oyens-de-Joux) et les chartreux d'Oujon (près de Saint-Cergue). L'Empereur Berberousse, ayant oublié qu'en 1178, il avait confirmé ou accordé la possession de ce pauvre coin de terre aux Bénédictins, en faisait encore don aux Chartreux en 1184. Les monastères s'opposaient leurs parchemins. Des moines, la dispute devait, plus tard, passer à leurs suzerains respectifs, comtes de Bourgogne et comtes de Savoie. Une donation de l'abbaye de Saint-Jean-d'Aulps (Savoie) avait déjà rendu les Bénédictins maîtres de la seigneurie de Saint-Cergue, où, en 1300, ils avaient fait construire un château fort par leurs puissants associés les Thoire-Villars. Cette seigneurie allait rester à l'abbé de Saint-Claude jusqu'en 1606.

Dès la conquête du pays de Vaud par les Bernois (1536), les contestations s'étaient reproduites entre ceux-ci, tenaces, et les comtes et comtesses de Bourgogne, qui, absorbés par le gouvernement de vastes états et vivant loin de la province, en Autriche, en Espagne, aux Pays-Bas, s'intéressaient peu à ce coin de montagne, considéré comme de peu d'importance et de valeur.

En 1606, la seigneurie de Saint-Cergue et la vallée des Dappes étaient déclarées terres bernoises (1).

La campagne d'Italie de 1800 avait montré au Premier Consul la nécessité d'une communication française aussi rapide que possible entre Paris et le Simplon par Genève. L'étude à laquelle avaient procédé les ingénieurs faisait passer le tracé par la vallée des Dappes. Des négociations avec la Suisse aboutirent, en 1802, à l'échange de cette vallée contre le *Frickthal*, riche contrée d'Argovie qui avait appartenu à l'Autriche et qui venait d'être attribuée à la France par le traité de Lunéville. La nouvelle frontière reliait en ligne droite le sommet de la Dole au sommet du Noirmont, où elle retrouvait l'ancienne limite.

La France put alors construire sur son territoire la route *La Cure-la Faucille* qui se raccordait au très ancien chemin Saint-Claude-la Faucille-Genève. Le tronçon *La Cure-Genève* allait ainsi appartenir à la grande voie napoléonienne de Paris au Simplon.

Survinrent la chute de l'Empire et le traité de Paris (1815). Aux termes du traité, qui ramenait la France à ses limites de 1790, la vallée des Dappes devait être rendue à la Suisse; mais, aux derniers jours des négociations, les représentants des grandes puissances, avaient communiqué aux gouvernements une déclaration

(1) Sous le gouvernement de la comtesse palatine *Isabelle-Claire-Eugénie*, qui vivait à Gand et administra le Comté de Bourgogne et les Pays-Bas de 1598 à 1633.

par laquelle ils « reconnaissaient la justice des demandes des plénipotentiaires « français sur la vallée des Dappes et s'engageaient à intervenir de la manière la « plus efficace auprès du gouvernement helvétique pour que l'affaire soit réglée « à l'entière satisfaction de la France ».

Nouveau différend causé, comme au temps des moines, par deux textes contradictoires, toutefois de valeur inégale.

La Suisse, se basant sur le texte même du traité; la France sur la disposition additionnelle, prétendaient toutes deux à la possession de la vallée. C'est cette situation de territoire *contesté* qu'on a appelé la *neutralité* de la vallée des Dappes, situation pleine d'inconvénients pour les deux états, qui reçut en 1862, une solution inattendue : la France se voyait attribuer une portion représentant environ le tiers de la vallée, portion sur laquelle était établie la route de la Faucille; la Suisse recevait les deux autres tiers, auxquels était ajoutée une superficie, prélevée sur le versant français du Noirmont, égale au tiers laissé à la France. Les propriétaires du flanc du Noirmont, tous français, dont les bois et pâturages étaient *coupés* par la nouvelle frontière, se voyaient désormais astreints à de difficiles et incessantes formalités (1).

* * *

En gravissant la pente de la Dole, le voyageur, se retournant vers la France, n'avait aperçu que le sombre moutonnement des arêtes et des forêts jurassiennes — les villages et les villes, au creux des vallées et des gorges restant invisibles — lorsque au ras de la dernière crête, il découvre le tableau le plus vaste, le plus éblouissant et le plus harmonieux.

Mais, écoutons les poètes et les savants qui l'ont contemplé :

« Il n'y a point de terme pour exprimer la grandeur et la beauté de ce spectacle, « s'écrie Goëthe; c'est à peine si l'on a le sentiment de ce que l'on voit... La chaîne « des glaciers étincelants rappelait toujours les yeux et l'âme; le soleil déclinait « toujours plus vers l'occident et faisait luire leurs plus grands plateaux. Du sein « des neiges, que de rochers noirs, de dents, de tours et de murailles s'élèvent « devant eux, diversement rangés et forment de sauvages, énormes et impéné- « trables portiques. Lorsque dans leur diversité, ils se montrent nettement et pure- « ment dans l'espace, on abandonne, aisément toute prétention à l'infini, puisque « le fini lui-même suffit à lasser la vue et la pensée... Nos yeux ne cessaient de se « diriger vers les glaciers; les dômes à gauche, ceux de l'Oberland, semblaient « s'évanouir dans une légère vapeur de flamme, les plus proches se présentaient « encore à nous vivement colorés en quelques parties; peu à peu ils devinrent « blancs, verts, grisâtres : objet presque funèbre. Comme dans un corps robuste, « la mort s'avance des extrémités vers le cœur, toutes les cimes pâlirent par degrés « plus près du Mont Blanc, dont le vaste sein, vermeil encore, brillait sur leurs têtes; « et il nous parut conserver à la fin une teinte rosée, comme on se refuse à recon- « naître d'abord la mort de la personne aimée et à marquer l'instant où le pouls « cesse de battre ».

« Le tableau est des plus sublimes, écrit à son tour Charles Nodier. Cent lieues « de pays se développaient sous nos yeux. Le Léman allait se perdre dans les « montagnes de la Savoie comme une Méditerranée; les villages paraissaient comme « des points bleuâtres ou des amas de pierres. Les Alpes s'élevaient par-dessus « tout cela vers un ciel sans nuages; nous embrassions du regard le *Simplon*, la « *Gemmi* et cette montagne si gracieuse dans sa forme pure et élancée appelée la « *Jeune Vierge* et le *Mont Blanc* qui règne sur tous les sommets. Toutes ces aspérités « de glace semblaient, suivant les accidents du jour, des masses de rubis, d'éme- « raudes, de topazes; on aurait dit le palais du soleil ».

Et le grand naturaliste Cuvier dira : « Aucune expression ne peut faire conce- « voir la beauté de ce tableau à celui qui ne l'a pas vu ».

(1) On trouvera des indications plus complètes dans la brochure « *le Noirmont au Traité de la Vallée des Dappes* ».

Montant de la plaine vaudoise, l'américaine M^{me} Beecher-Stowe, l'illustre auteur de cette *Case de l'oncle Tom* qui donna le signal de la guerre entre esclavagistes et anti-esclavagistes, écrira, elle aussi, dans ses « Souvenirs des « pays du soleil » : « De moment en moment, les montagnes les plus rapprochées « s'abaissaient, tandis qu'un magnifique spectacle apparaissait dans l'azur. Chaque tournant nous le montrait sous une nouvelle face et rendait la vue plus « vaste. De nouvelles montagnes ne cessaient de surgir. Des pics de diamant brillaient « derrière des remparts de granit. Je m'imaginai voir une nouvelle Jérusalem d'un « blanc de perle, avec le Mont Blanc comme citadelle ou comme temple ».

Il serait difficile et inutile de donner ici tous les noms de ces pics, de ces dents, de ces tours et de ces portiques dont le prodigieux étagement provoque de si profondes émotions.

Désignons cependant les plus connus et commençons par celles qui, les jours clairs, forment le fond du tableau.

A droite du Mont Blanc, que ses proportions font facilement reconnaître : l'*Aiguille de Bionassay*, le *Dôme du Miage*, l'*Aiguille des Glaciers*, le *Ruitor*, le *Massif de la Vanoise*, le *Thabor*, le *Pelvoux*, les *Grandes-Rousses*.

A gauche : le *Mont Maudit*, le *Mont Blanc du Tacul*, l'*Aiguille du Midi*, le *Géant*; les *Grandes Jorasses*, l'*Aiguille Verte*, le *Dolent*, l'*Aiguille d'Argentière*, le *Chardonnet*, le *Tour*, le *Grand Combin*, le *Mont Ruan*, la *Dent du Midi*, le *Cervin*, la *Dent Blanche*, les *Diablerets*, le *Wildhorn*, le *Wildstrubel*, l'*Altels*, le *Doldenhorn*, la *Yungfrau*, le *Monch*, l'*Eiger*, le *Weterhorn*...

Plus bas, de gauche à droite : la *Dent de Broc*, le *Moléson*, les *Alpes de Gruyère*, les *Rochers de Naye*, la *Tour d'Aï*, la *Dent d'Oche*, les *Cornettes de Bise*, le *Billiat*, le *Buet*, le *Brevent*, la *chaîne des Aravis*, le *Mont Joly*, le *Charvin*, le *Mont Soudine*, la *Tournette*, le *Parmelan*, le *Semnoz*...

Plus bas encore : le *Gramont*, les *Hermones*, les *Monts d'Harbère*, les *Voirons*, le *Môle*, le *Salève*, le *Vuache*, au-dessous desquels on pourrait signaler le *plateau de Bernex*, les *Allinges*, les *coteaux de Boisy*...

Le Léman tout entier s'étend sous les yeux du spectateur, avec les villes qui peuplent ses bords, les villages sans nombre semés dans sa riche plaine et les lieux rendus vénérables par tant d'illustres séjours.

* * *

Le botaniste cueillera à la Dole, la soldanelle, l'ancolie, le seneçon, le myosotis, l'orchis vanillé, la paradise, la dryade à huit pétales, l'androsace velue, les joubardes, l'anémone, la campanule, la petite gentiane bleue, la potentille, l'œillet, l'aster, le lys martagon, le rhododendron...

Le plus agréable retour de la Dole se fera par la Combe de Vuarne et par la Givrine.

PROMENADES EN AUTOMOBILES

Le lac de Joux, la Dent de Vaulion, la Faucille, le Mont Rond, le Colomby de Gex (chemin de la Maréchaude).

QUELQUES CIRCUITS AUTOMOBILES

La Faucille-Saint-Claude-Morez — Gex-Bellegarde-Vallée de la Valserine — Saint-Laurent-les lacs-La Chaux — Nyon-Genève-Gex-la Faucille — Marchairuz-Saint-Georges-Saint-Cergue — Nyon-Allaman-Aubonne-Signal de Bougy-Gimel — Tour du Léman.

Grand Hôtel de la Poste

M O R E Z
(Haut-Jura)

■
Centre touristique d'été
Sports d'hiver
Patinoire privée
Deux bals par semaine

■
Ferdinand PACINI, Propriétaire

CHAMPAGNOLE LE GRAND HOTEL

G. RIPOTOT

SON CONFORT, SA CUISINE
SA CAVE



COL DE LA FAUCILLE

HOTEL DE LA FAUCILLE

MÊME MAISON
ENTIÈREMENT RESTAURÉE

Grand Bazar Parisien

Morez - du - Jura

PHOTO : Fournitures et exécution
de tous travaux d'amateur

OPTIQUE : Exécution rapide de
toute ordonnance d'oculiste

Tous équipements pour sport

■
Maurice POTARD, Propriétaire

Fabrique de Boîtes en Bois de Sapin

EN TOUS GENRES

pour Fromages, Fruits,
Produits Pharmaceutiques,
etc.

Blocs perforés

■
LACROIX
Père et Fils Aîné
à BOIS-D'AMONT (Jura)